

LE PETIT CERSOIS

LE MAGAZINE DE CERS

NOVEMBRE 23



LE NOUVEAU PARKING DE L'ÉCOLE P.5

www.villedecers.fr

SOMMAIRE ET AGENDA

- 3 Edito du maire
- 4 Vie communale
- 7 Associations
- 10 Tribune Libre
- 11 Dans la presse
- 12 Affiches

24 - 26 NOVEMBRE
Collecte nationale de la Banque Alimentaire

25 NOVEMBRE
40 ans de l'amicale des donateurs de sang

1^{ER} DÉCEMBRE
Loto du Téléthon à l'Escapade

3 DÉCEMBRE
Bourse aux jouets et livre au profit du Téléthon par ICI

9 DÉCEMBRE
Marché de Noël sous les Halles

16 DÉCEMBRE
Dédicace de Sabrina Noguera à la bibliothèque par Bibliocers

22 DÉCEMBRE
Noël de l'école par l'Amicale de l'école

12 JANVIER
AG association Bibliocers

13 JANVIER
Vœux du Maire à l'Escapade



Directeur de la publication :

Didier BRESSON - Mairie de Cers - 04 67 39 30 29

Conception et Régie Publicitaire :

interFACE - 34440 COLOMBIERS - 04 67 28 32 25

Impression : Imprimerie spéciale de l'éditeur



Nouveau-Propriétaire
Partenaire de votre réussite immobilière

Votre agence immobilière de proximité

04 99 47 52 51

www.nouveau-propretaire.fr

contact@nouveau-propretaire.fr



CC Intermarché - Av. de la Promenade - CERS



Le jeudi 19 octobre, nous avons reçu, à la salle des fêtes, toutes les associations pour faire le bilan de leurs activités et des projets à venir pour l'année prochaine.

Je voudrais, avec mon équipe municipale déléguée au sport et à la culture, vous exprimer notre gratitude pour votre dévouement et votre passion.

Vous êtes le cœur battant de notre village.

Votre esprit d'équipe a rendu possible tout ce que vous avez accompli cette année, dans le sport et la culture.

Vos efforts ne passent pas inaperçus.

Et certains se plaignent qu'il ne se passe jamais rien dans notre village !

Nous les invitons à venir lors de la journée des associations, au début du mois de septembre.

C'est l'occasion idéale de se renseigner ou d'effectuer des inscriptions pour les nombreuses activités, et de rencontrer les acteurs associatifs locaux.

Les associations contribuent à la vie publique. Les membres y consacrent leur temps, et ces associations sont le plus souvent à but non lucratif.

Intégrer une association permet de découvrir de nouvelles perspectives et de rencontrer de nouvelles personnes. C'est un moyen d'épanouissement personnel.

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs.

Je veux encore remercier avec mon équipe, tous les acteurs locaux.

Ils sont en effet les piliers indispensables du tissu communal.

Nous mesurons au quotidien toute l'importance de cette implication au service de l'intérêt général des cersois.

Les attentes de nos concitoyens sont très fortes et nous sommes ravis, avec mon équipe, de les soutenir dans leurs actions.

Le Maire,
Didier BRESSON

VIE COMMUNALE

GRANDS ZYEUX P'TITES ZOREILLES

Lors de la représentation du 30 octobre, à l'Escapade, une cinquantaine de personnes sont venues assister au spectacle.



SÉCHERESSE

La commune pourra déposer une demande de reconnaissance de catastrophe sécheresse pour l'année 2023 à compter de janvier 2024.

Si vous êtes victime de catastrophe naturelle, vous devez donc faire une déclaration de sinistre auprès de votre assureur et demander parallèlement à la mairie de solliciter le classement de la commune en zone de catastrophe naturelle.

Vous pouvez être indemnisé pour un sinistre dû à une catastrophe naturelle ou technologique si vous êtes assuré pour ces risques.

Mais pour que l'assureur puisse vous indemniser, il faut qu'un arrêté interministériel reconnaisse l'état de catastrophe naturelle ou technologique.

Merci de déposer vos dossiers en Mairie d'ici le 31 décembre 2023.



ÉTUDE DES SENS DE CIRCULATION DANS LE VILLAGE

La municipalité a lancé une étude sur les sens de circulation dans le village, afin de réfléchir à l'amélioration des cheminements automobiles, cyclistes et piétons.

Il ressort des réunions, la volonté de :

- maintenir l'ensemble de l'agglomération à 30km/h
- généraliser la priorité à droite à toute la commune.

Cela impose plus de vigilance au conducteur. La priorité à droite est la meilleure solution pour réduire la vitesse et protéger nos enfants. La signalisation sera renforcée autour de l'école et des parcs de jeux pour les enfants. Des ralentisseurs seront ajoutés.

Cette modification serait appliquée dans la zone agglomérée. C'est-à-dire, à chaque fois que les automobilistes

passeront les panneaux d'entrée dans la commune de Cers, toutes les intersections comportant un « Stop » ou « Cédez le passage » n'existeront plus et seront en priorité à droite.

Une enquête est donc ouverte auprès des Cersoises, afin qu'ils puissent s'exprimer sur ce projet de circulation dans la commune.

Vous pourrez faire part de vos remarques, du 1er au 30 novembre 2023 :

- dans un cahier de remarques mis à votre disposition à la mairie,

- ou par mail à l'adresse mairie@villedecers.fr

En précisant vos noms et coordonnées.

Un arbitrage par la commission sur les propositions des habitants sera prévu courant décembre 2023.

VIE COMMUNALE

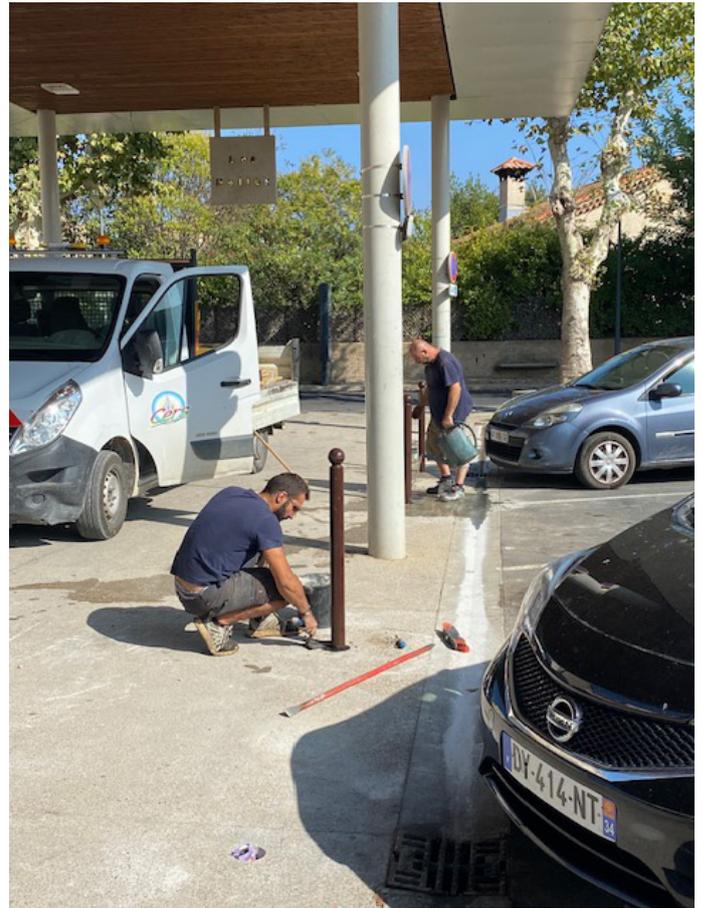
TRAVAUX

Sous les halles, les plots bas, qui bloquaient et délimitaient les places de stationnement, ayant provoqué plusieurs incidents sur les bas de caisse des voitures, nous les avons remplacés par des poteaux plus hauts et donc plus visibles.

A l'école les travaux d'aménagement des places de parking continuent. Afin de libérer les places extérieures et pour une sécurité renforcée pour les enfants, un parking de 15 places a été aménagé dans l'enceinte de l'école. Ce

parking est réservé aux enseignants et au personnel intervenant sur l'école. L'accès des élèves a été décalé, et isolé du parking. Il sera agrandi et aménagé en béton désactivé dès que possible.

En même temps que les travaux de parking de l'école, nous avons pu reprendre une partie du trottoir de l'avenue de la Promenade, qui était endommagée depuis fort longtemps. Les riverains ne risqueront plus de tomber.



ZONES D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les zones d'accélération créées par la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 constituent un nouvel outil de planification territoriale destiné à favoriser l'implantation d'installations terrestres de production (énergie solaire, éolienne, géothermie, etc.)

La loi « ENR », contient un arsenal de mesures visant à favoriser la production de différentes énergies alternatives à celle d'origine nucléaire.

L'Etat demande aux collectivités d'identifier ces zones, après concertation du public.

Afin de permettre aux communes de mener à bien cet exercice, et dans l'objectif de rendre accessible au public l'ensemble des informations relatives aux énergies renouvelables, le ministère de la Transition énergétique, le Cerema et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) mettent en ligne un portail cartographique : <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>.

CCAS

L'opération Brioches a donné d'excellents résultats. En 2022 nous avons récolté 924 Euros. Cette année les Cersois ont été plus généreux et la vente des brioches a rapporté 1134 Euros, qui seront reversés à l'UNAPEI

BANQUE ALIMENTAIRE

La prochaine collecte Nationale aura lieu les 24/25/26 novembre.

Pour Cers cette collecte aura lieu, comme d'habitude à Intermarché le Vendredi 24 et le Dimanche 26

VIE COMMUNALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SITCOM



La loi AGEC, Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire, impose **la réduction à la source des déchets ménagers et le tri des biodéchets au 1er janvier 2024.**

Le SICTOM Pézenas-Agde en partenariat avec votre commune a mis en œuvre cette **nouvelle collecte de biodéchets**, avec l'implantation de **9 Bornes ac-**

cessibles 24h/24 et 7j/7.

Les biodéchets sont essentiellement les restes alimentaires et déchets de cuisine. Ils représentent près de 30% des déchets que votre foyer produit annuellement. Leur tri permet de les détourner de l'enfouissement. Ils sont valorisés en compost pour l'agriculture locale.

Localisation des bornes :

1. Rue de la Plaine
2. Rue des Grangettes
3. Chemin de Calyus
4. Avenue de la Condamine
5. Chemin du Fraou
6. Chemin de Chazottes
7. Rue de la cave Coopérative
8. Rue de la Clairette
9. Rue Paul Riquet

Les Éco-Ambassadeurs du SICTOM sont venus à votre rencontre lors de permanences en mairie. Ils vous ont remis

Retrouvez les infos pratiques de votre commune sur :
www.sictom-pezenas-agde.fr/lactualite-de-ma-commune/cers/

les kits de tri (bioseaux, sacs compostables et guide de tri) ainsi qu'une clé d'accès à la borne.

À partir du 13 novembre 2023, votre collecte évolue selon les modalités suivantes :

- **Tous les emballages et tous les papiers vont dans le bac jaune collecté chaque mardi.**
- **Les biodéchets vont dans les bornes biodéchets, accessibles 24h/24 et 7j/7**

Il ne reste ainsi que très peu de déchets qui ne peuvent pas être triés. Ils vont dans le bac à ordures ménagères et finissent enfouis.

C'est ce qui coûte le plus cher avec la Taxe Générale sur les Activités Polluantes car c'est ce qui **pollue le plus notre planète !**

Le volume enfoui diminue grâce au tri et à la collecte des biodéchets ! En conséquence, le bac à ordures ménagères est collecté **une fois par semaine chaque jeudi.**

Nous vous accompagnons dans vos gestes de tri :

Vous n'avez pas encore votre kit de tri des biodéchets, contactez les services du SICTOM.

Téléphone : 04 67 08 45 83

Mail : biodechets@sictom-pezenas-agde.fr

-Vous souhaitez un bac jaune plus grand, sur simple demande nous vous le remplaçons par un bac de plus grand volume.

DÉCISIONS VOTÉES LORS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

- **Question n° 1** : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27 juin 2023

Vitesse) – élection de deux propriétaires titulaires et d'un propriétaire suppléant

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- **Question n° 3** : Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal
- **Question n° 4** : Approbation de la charte de fonctionnement du Conseil des Anciens

FINANCES :

- **Question n° 8** : Budget principal 2023 : décision modificative n°1
- **Question n° 9** : Thé dansant - Utilisation de la régie de recettes «Festivités»
- **Question n° 10** : Fixation du taux moyen horaire des travaux en régie
- **Question n° 11** : Révision des forfaits ménages des locations de salles
- **Question n° 12** : Révision des tarifs du service enfance-jeunesse
-

URBANISME :

- **Question n° 5** : Révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Cers – Approbation du projet de PLU arrêté
- **Question n° 6** : ZAC « Les Grangettes » - Désignation en lieu et place de Monsieur BRESSON Didier, Maire, de Monsieur PEREZ pour prévenir tout conflit d'intérêt et pour substituer Monsieur BRESSON Didier dans toutes les compétences et fonctions qui lui revenaient dans le cadre de l'attribution de concession pour la réalisation de la ZAC « Les Grangettes »
- **Question n° 7** : Commission intercommunale d'aménagement foncier de Béziers / Cers / Villeneuve les Béziers / Portiragnes (création de la Ligne à Grande

FONCTION PUBLIQUE :

- **Question n° 13** : Adhésion au service commun du Collège des Référents Déontologues du Centre de Formation des Maires et des Elus Locaux
- **Question n° 14** : Modification du règlement intérieur fixant les modalités du travail dans la collectivité
- **Question n° 15** : Recrutement d'agents vacataires au sein du Service Enfance-Jeunesse année 2023/2024

ASSOCIATIONS

BIBLIOCERS

FRANC SUCCÈS POUR LA JOURNÉE DU PATRIMOINE ORGANISÉE PAR BIBLIOCERS

Une belle réussite pour cette journée du patrimoine organisée le 9 septembre par la bibliothèque cersoise dans la salle des fêtes du village où se sont pressées une centaine de personnes pour suivre la conférence diaporama « Cers 1850 1960, 110 ans de profondes mutations » : Le but, c'est la connaissance de notre patrimoine, de notre Histoire.

Comment le village s'est adapté aux bouleversements de la société, ce que chaque époque a apporté... comment est-on passé peu à peu d'une commune rurale à une commune péri-urbaine.

C'est aussi faire la liaison entre les diverses générations de Cersois qui ont « fait Cers ». Présentée par Jacqueline Pech, présidente de la bibliothèque et co-auteur de l'ouvrage Cers Notre Histoire, cette conférence fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir de nombreux aspects du patrimoine cersoïse, récit émaillé d'anecdotes humoristiques et de nombreuses photos d'époque suscitant dans le public un engouement certain.

Moment d'animation intense et jeu des reconnaissances des uns et des autres sur les photos d'un passé pas si lointain dans les têtes. Ambiance chaleureuse et émouvante pour toutes les générations de Cersois.

Un court métrage, très apprécié, faisant revivre le village et ses habitants au début des années 50 clôtura la séance. Immersion dans leur passé pour les uns avec des souvenirs teintés d'émotion, découverte pour les autres, tous se sont retrouvés et ont agréablement pu faire plus ample connaissance autour du verre de l'amitié.



Pour la première fois la bibliothèque a organisé le thé dansant.

Comme à l'accoutumé le thé dansant à connu un grand succès. Une fois de plus Mister All a su mettre de l'ambiance. Les danseurs n'ont pas quitté la piste et ne souhaitent qu'une chose : revenir !!!!



A paraître fin novembre :

le dernier ouvrage de Sabrina Noguera, auteure cersoïse, « A l'ombre d'un secret » dernier volet de sa trilogie : A l'ombre de ...

Il rejoindra sur les rayons de Bibliocers ses deux premiers ouvrages « A l'ombre des oliviers » et « A l'ombre d'un regret ».

Sabrina Noguera se fera un plaisir de dédicacer son dernier ouvrage samedi 16 décembre de 10h à 12h à la bibliothèque.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 12 janvier 2024 à 18h à la salle des Fêtes.

Vous pouvez en avoir un aperçu sur notre site Web : nalludovic.wixsite.com/bibliocers

Site auquel vous pouvez vous abonner gratuitement.



Bibliocers (entrée à droite de l'église) vous accueille :

le lundi de 16h30 à 18h

le samedi de 10h30 à 12h

✉ Ass.bibliocers@orange.fr

☎ 06 28 32 08 30

ASSOCIATIONS



ASSOCIATION SAINT GENIÈS

L'association St Geniès a terminé l'année 2023 par la Fête du vin nouveau, en partenariat avec la municipalité.

Le cortège dans les rues de Cers, avec le tonnelet, la statue de St Vincent le patron des vigneron et notre animal totémique le lapin, était accompagné de la Péna Los Déglingos.

Dans l'église, décorée pour la circonstance, le Père Jean-Claude a béni ce vin nouveau de la cave Alma Cersius puis, à la sortie, le groupe folklorique, « les Treilles cazoulines » a fait une haie d'honneur avant de danser sur la place du village.

Ensuite, sous la Halle, la municipalité a offert un apéritif avec la dégustation du vin nouveau.

Pour 2024, le président de l'association St Geniès pense reconduire cette traditionnelle Fête du vin nouveau, qui existe depuis 1937, à condition que le partenariat avec la municipalité soit toujours d'actualité.

Par contre, il ne renouvellera pas la Bénédiction du pain et des récoltes ainsi que la Fête des vendanges, la préparation du matériel pour l'organisation des cortèges et la mise en place sous la Halle étant trop lourde pour une équipe restreinte.

DON DU SANG



AMICALE DES DONNEURS DE SANG
CERS

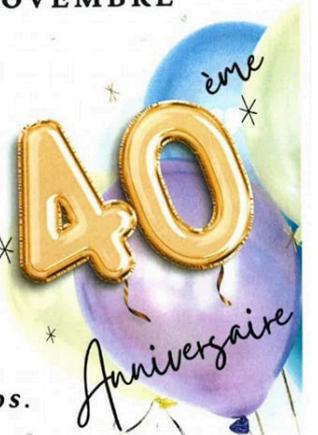
SAMEDI 25 NOVEMBRE

A 11H

Sous les
halles

dévoilement d'une
plaque
commémorative
et exposition photos.

suivi d'un apéritif
offert à tous.



SUIVI D'UN REPAS AVEC ANIMATION MUSICALE À L'ESCAPADE.
RÉSERVATION AVANT LE 15 NOVEMBRE 2023
SUR PAPIER LIBRE AVEC NOM - PRÉNOM - ADRESSE - TÉL
ACCOMPAGNÉE DU RÉGLEMENT DE 25€/PERS
À L'ORDRE DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE CERS
CHEZ MME DANIELLE VIDAL 2 CHEMIN DE CHAZOTTES - CERS
LES SAVOURIES & MISTER AL

ASSOCIATIONS

ICI

Dimanche 24 septembre a eu lieu le vide-greniers, au stade, de nombreux exposants étaient présents. La journée s'est déroulée dans une ambiance sympathique et sous un soleil radieux avec un grand nombre de visiteurs.

Dimanche 22 octobre nous avons organisé une sortie à la Bambouseraie d'Anduze. Les membres du bureau et quelques adhérents ont pu profiter de ce lieu calme et reposant pour recharger les batteries.

Ensuite nous avons consacré notre énergie aux préparatifs de la fête d'Halloween en association avec « Danse et Loisirs » pour organiser une après-midi et soirée mémorable pour petits et grands.

La fête a eu lieu le **samedi 28 octobre** à l'Escapade. Les enfants et leurs parents ont pu profiter de ce moment dans leur plus beau déguisement au rythme des tambours de la Batacuda.

Dimanche 5 novembre nous sommes partis en randonnée accompagnés de quelques membres au Lac de Vézoles, puis nous nous sommes arrêtés cueillir quelques châtaignes au retour de notre balade.



Dimanche 3 décembre aura lieu une bourse aux jouets et une bourse aux livres organisées au profit du Téléthon. Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux pour cet événement caritatif et solidaire. «

MARCHÉ DE NOËL

**Marché de Noël
À CERS**

**SAMEDI
9 DECEMBRE
A PARTIR DE 10H00
SOUS LES HALLES**

**Marché gourmand
Marché artisanal
Animations pour les enfants**

NOËL DES ÉCOLES

Amicale de l'école
Le Bouscaron

**Le Noël
de l'école
VENDREDI 22
DECEMBRE**

**A partir de
17h00**

**Atelier
Bricolage**

Buvette

Vente des créations de Noël,
réalisées par les élèves au profit de
l'amicale

**Photo avec
le Père
Noël**

NAISSANCES

LAMBERT Ethan 11 septembre
PUEL Liv 29 septembre

DÉCÈS

VAISSADE Céline 26 août
COSTE Geneviève 07 septembre
VERGNAL Hélène 18 octobre

MARIAGES

LAUX Sébastien et LE CLORENNEC Laura 02 septembre
SPRINGOLO Christophe et CAPY Stéphanie 02 septembre
MATHIEU Gaël et GIDEMANN Virginie 16 septembre
LASCHAMPS Damien et PEREZ Manon 16 septembre
ASSES Yacine et SOGNI Virginie 21 octobre

TRIBUNE LIBRE

RUBRIQUE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Ça s'est passé en conseil municipal

Un Conseil Municipal s'est tenu le 26 septembre.

Les travaux de l'avenue Jean Laures ont encore entraîné un surcoût de 46 534€.

Cette somme vient s'ajouter aux multiples dépassements sur les différents travaux réalisés par la municipalité.

Au bout de 3 ans d'existence, le Conseil des Sages devenu Conseil des Anciens se légalise ! Sa charte de fonctionnement est approuvée par le Conseil Municipal.

Enfin notre persévérance a porté ses fruits !

Le projet de PLU est arrêté et en attente, à nouveau, des services de l'État. Des cersois se sont manifestés, ils contestent la réservation pour l'aménagement d'un parking à côté de la Mairie. Ils seront reçus par le Maire et le commissaire enquêteur.

Il faudrait peut-être rechercher des terrains plus accessibles dans le même secteur.

Il est toujours aussi difficile d'avoir des explications claires et précises sur les décisions et les rééquilibrages budgétaires.

Nous avons demandé en question diverse le coût total de la Convention avec la police municipale de Béziers.

Monsieur le Maire n'a pas dû bien comprendre car dans sa réponse il a omis de comptabiliser le tarif prévu de 175€ par intervention et n'a donc pas tenu compte des interventions sur demande.

Ça s'est passé dans le village

Circulation :

Une concertation est lancée auprès de tous les habitants pour la suppression des « STOP » dans le village et le passage en priorité à droite à toutes les intersections.

Festivités dans le village :

Les fêtes traditionnelles n'attirent plus les grandes foules. C'est dommage pour les organisateurs qui s'investissent ! Mais le temps est peut-être venu de passer à de nouveaux formats. La commission d'animation devrait peut-être réfléchir à impliquer d'autres associations.

Souhaitons que les festivités de fin d'année suscitent plus d'engouement.

Gestion des déchets :

Les containers vont disparaître dans le centre du village et seront remplacés par des points de collecte.

Stade municipal :

Notre stade n'est plus que l'ombre de lui-même... Il est tombé à l'abandon cet été, ce qui est regrettable quand on voit les pelouses des stades des communes voisines.

Aucune compétition officielle ne s'y déroule, ce qui ne contribue pas à animer le village les week-ends.

La commune aura-t-elle un jour les moyens de le remettre en état ?

Une cersoise à l'honneur :

La sénatrice Marie Arlette Carlotti, cersoise d'origine, vient d'être nommée Questeur au bureau du Sénat. C'est la première fois dans l'histoire de cette assemblée qu'une femme occupe ce poste ! Les Questeurs, au nombre de trois « gèrent tous les aspects matériels et administratifs de la vie du Sénat ».

Nous la félicitons pour cette nomination honorifique qui la place dans les plus hautes fonctions de l'État et récompense son éminente carrière au service de la République !

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

DANS LA PRESSE

6 SEPTEMBRE 2023 - MIDI LIBRE

Une sortie paintball et accrobranche pour les ados

Pour la première fois, la municipalité a organisé pour les ados, garçons ou filles de 13 à 17 ans, une sortie gratuite au Parc Béziers Aventure à Bourbaki pour fêter la fin de l'été. C'est donc ce samedi qu'un groupe de 22 jeunes, bénéficiant du transport gratuit ont pu partager et s'affronter au paintball ou à l'accrobranche notamment.



Prêts pour le paintball.

Une sortie qui en appelle d'autres car d'après chaque participant, « c'est à refaire » et tous souhaitent renouveler l'aventure.

Le club ados organise une jour-

née portes ouvertes, ce **mercredi 6 septembre**, dès 14 h. Un DJ assurera l'animation musicale et un goûter sera offert à tous.

17 SEPTEMBRE 2023 - MIDI LIBRE

Des élus du Biterrois en visite à la cave Alma Cersius



Un dialogue constructif entre élus et responsables de la cave.

Marc Robert, président de la cave Alma Cersius, et Gabriel Dietrich, le directeur, ont reçu ce jeudi la visite du président de l'Agglo Béziers-Méditerranée, Robert Ménard, accompagné de Bertrand Gelly, vice-président délégué à la viticulture, et Emmanuelle Ménard, députée de l'Hérault. Si Marc Robert pouvait se montrer satisfait au niveau de la qualité de la récolte, il a touché du doigt le problème récurrent de l'eau pour l'agriculture et notamment pour la viticulture.

Comme l'a précisé Gabriel Dietrich : « Les parcelles non irriguées ont subi une perte de pratiquement 50 % de production ».

L'autre point important abordé fut la construction du nouveau caveau qui va permettre d'asseoir une visibilité accrue d'Alma Cersius et bénéficier d'un fonctionnement optimal. Bonne nouvelle car désormais tout est prêt pour que les travaux d'accessibilité pris en charge par l'Agglo puissent démarrer prochainement.

18 SEPTEMBRE 2023 - MIDI LIBRE

La banque alimentaire ouvre ses portes



Tout est prêt pour la nouvelle saison de la banque alimentaire.

C'est ce mercredi que la banque alimentaire, créée il y a trois ans, a rouvert ses portes pour la distribution hebdomadaire. En attendant mieux, cet acte solidaire envers les démunis cersois se déroule dans les locaux de l'ancienne poste. Comme tient à le préciser Didier Bresson, maire de Cers, cette distribution s'adresse uniquement aux habitants du village. Les demandes d'aides alimentaires sont gérées par Myriam Galinier au niveau du CCAS. Si les justificatifs nécessaires sont obligatoires, le côté humain est présent, car comme le précise Myriam, « nul n'est à

une augmentation des dossiers. Le fonctionnement de cette structure est assuré par Lisbeth et Annick qui vont s'approvi-

sionner une fois par semaine à Montady pour les achats de produits frais à la charge de la commune. Les autres produits proviennent d'une part d'Intermarché qui chaque semaine donne un lot alors que le stock est assuré par les dons et la collecte annuelle des banques alimentaires qui aura lieu du 24 au 26 novembre. Il est à noter que les dons peuvent être déposés toute l'année à la mairie de Cers.

l'abri de subir un ouragan de la vie ». Si le nombre de bénéficiaires est stable, l'arrivée de la mauvaise saison pourrait voir

> La distribution de ces denrées alimentaires se déroule tous les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30 par l'entrée arrière de l'ancienne poste.

22 SEPTEMBRE 2023 - MIDI LIBRE

Sur le banc du "Sénat", les rencontres se succèdent

C'était au temps où la télé et internet n'existaient pas, quand les adultes dans la rue se réunissaient pour converser. Un temps révolu mais qui revient car depuis quelque mois, sur l'Esplanade, le premier banc (surnommé pompeusement le banc du "Sénat") est désormais occupé par un groupe d'anciens qui se retrouvent tous les jours en fin d'après-midi pour évoquer la vie d'aujourd'hui mais également égrener les souvenirs qui ne manquent pas. Imaginez que la moyenne d'âge frise allégrement les 90 ans, avec à leur tête une des deux doyennes du vil-



On refait le monde.

lage qui arbore fièrement ses 98 printemps. Un banc trop petit car, au fil des jours, la communauté s'agrandit sans compter les plus jeunes qui viennent saluer amicalement ce groupe.

AFFICHES

Téléthon
MOBILISEZ-VOUS !

Vendredi 1^{er} décembre 2023
20h30 à l'Escapade
Super LOTO

3 quines réservées aux enfants

- Nombreuses parties
- 1 Super carton plein

BUVETTE ET GRIGNOTAGE

1 carton	2€
3 cartons	5€
6 cartons	10€
10 cartons	15€
14 cartons	20€

TOMBOLA
VENEZ NOMBREUX

47 33 1

MERCI

Dimanche 03 décembre 2023
Bourse aux jouets & Bourse aux livres
au profit du Téléthon
De 9h à 17h à la salle l'Escapade à Cers

Prix de la table
8€ pour les non adhérents
6€ pour les adhérents
Table 1.40mx0.70m
Copie pièce d'identité
Places limitées

Entrée gratuite
Buvette sur place
Snacking
Petit déjeuner offert
aux exposants

Renseignements et réservations
Nathalie Creus 06 13 53 08 37

OBSÈQUES PERSONNALISÉES INHUMATION OU CRÉMATION

- VEILLÉE AU DOMICILE OU EN CHAMBRE FUNÉRAIRE
- CÉRÉMONIE CIVILE OU RELIGIEUSE



Pech Bleu

DES SERVICES AU DELÀ DU FUNÉRAIRE



PRÉVOYANCE



FUNÉRARIUMS



OBSÈQUES



CONCIERGERIE



MARBRERIE



CRÉMATORIUM



FLEURISTE